



MAGASINS SEDENTAIRES

Journées Commerciales
Du 05 au 13 mai 2023

DGA VILLE MODERNE
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

Dossier suivi par : C. BEUCHER
Tél. : 0 262 40 03 37
Mail : c.beucher@saintdenis.re

DEMANDE D'INSTALLATION
à retourner à la Régie Marchés et Droits de Place
(Mairie de St-Denis, rez-de-chaussée, face à l'accueil)
Retour des dossiers par mail ou dépôt en Mairie (Direction de l'Economie)
IMPERATIVEMENT AVANT LE 31/03/2023 à 10H

- Forains conventionnés carré piéton
Autres forains

Magasins sédentaires (magasins compris dans la portion des journées commerciales)

Partie réservée à l'administration

ENSEIGNE :

RAISON SOCIALE :

NOM ET PRENOM DU GERANT :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE : 02 62 GSM : 06 9

MAIL :

N° d'arrivée :

Date de réception :

N° RC ou AUTRE (joindre copie justificative) :

PRODUITS VENDUS (à préciser exactement) :

ESPACE SOUHAITÉ : Etalage : ml - Camion : m X m = m²

NB : Après acceptation du dossier par la Commission :
le paiement (uniquement par chèque ou espèces) débutera à partir du lundi 3 avril 2023 et jusqu'au 28 avril 2023
le règlement par prélèvement se fera le 17/05/2023

Pièces à joindre :

- N° SIRET/SIREN ou AMEXA
Pièce d'identité
Justificatif d'adresse
Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle
Attestation de formation à l'hygiène alimentaire
Déclaration des services vétérinaires
RIB

OBSERVATIONS :

Je m'engage à ne vendre que les produits ci-dessus indiqués et à respecter le règlement des journées commerciales.

Date :

Signature :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITER

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Etal : ml x 9 jours x10 € - Food-truck : m² x 9 jours x4 €

REGLEMENT

Quittance n° : carnet n° :

chèque Banque : n° chèque : espèces

prélèvement n° tiers :

PJ scannés mandat SEPA signé le Bordereau - Titre

N° D'EMPLACEMENT :

Montant à payer :

LAISSEZ-PASSER
INSTALLATION A COMPTER DE 07H00 A 08H30